

Justificatif généré le 23/12/2024

Support de parution :
Date de parution : 23/12/2024
Département : Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301584775420-2024J02523_2024-12-05
N° d'annonce : 19301584775420-2024J02523_2024-12-05

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 05 DÉCEMBRE 2024

H&P

Société à responsabilité limitée

Siège social : 7 Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis

901923276 R.C.S. Paris

Activité : commerce d'alimentation générale

Greffe du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 janvier 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Asteren prise en la personne de Me Julia Ruth 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.